locale de chaque processus et à en favoriser le renforcement mutuel. Ainsi, pour garantir l'observation des mesures régionales d'endiguement de la prolifération, les parties dépendront d'organismes mondiaux de mise en oeuvre; les ententes locales de réduction des armements peuvent déboucher sur des traités qui encourageront la stabilité régionale, et l'expérience que l'on aura acquise au niveau local en contrôlant l'application de dispositions reliées à des résolutions de l'ONU pourra contribuer à la vérification de nouveaux traités multilatéraux de contrôle des armements.

Avec un soutien logistique accru, l'ONU pourrait devenir un organisme de vérification «sentinelle», qui verrait venir tôt et à temps les crises et les conflits potentiels. Ses connaissances, son expérience et ses moyens en font l'instance tout indiquée pour susciter la synergie entre les trois processus, au plus grand profit de la sécurité internationale.

Il est logique de centraliser au sein de l'ONU de nombreuses tâches allant de pair avec la vérification multilatérale du contrôle des armements et avec le renforcement de la confiance, mais beaucoup d'obstacles administratifs demeurent, tels que la résistance de certains États membres. La «conjoncture favorable» qui s'est présentée pendant la guerre du Golfe n'existe probablement plus maintenant. Il est donc probable que la démarche segmentée actuelle va se poursuivre, l'ONU jouant alors un rôle plutôt marginal. Par exemple, tout rôle de vérification afférent à la CABT sera sans doute attribué à un organisme spécial semblable à l'OIAC. Il y aurait probablement avantage à rapprocher de la famille de l'ONU les organismes et régimes tels que l'OIAC, la CSCE et un RCTM élargi. Une étude à paraître, que l'Assemblée générale de l'ONU avait demandée et qui s'intitule La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle des Nations Unies dans ce domaine (Traduction libre), esquisse des paramètres pour préciser les lignes directrices et les principes qui régiraient l'intervention des Nations Unies dans le domaine de la vérification.

De toute évidence, les opérations de paix ont de nombreux rapports avec la vérification du contrôle des armements et avec le renforcement de la confiance. Tout comme les accords de contrôle des armements et de non-prolifération, elles comprennent souvent des mesures qui entraînent un désarmement. Plus particulièrement, des forces de maintien de la paix ont servi des fins connexes au désarmement, par exemple, en vérifiant l'observation d'accords sur la limitation des armements, le non-réapprovisionnement en armes, et le non-retour des forces étrangères (au Cambodge, par exemple), ou en supervisant l'application de restrictions visant des armes lourdes ou des zones d'interdiction de vol, comme dans l'ancienne Yougoslavie. Sur les Hauteurs du Golan, au Salvador et en Angola, entre autres lieux, les Casques bleus de l'ONU ont appris l'art d'inspecter des armes, de surveiller le retrait de troupes, et de contrôler des zones de désengagement. En outre, afin de pouvoir déceler à temps les crises, l'ONU songe à adopter et à appliquer des mesures d'accroissement de la confiance régionales dans les zones instables pour y prévenir les conflits.

Les leçons que l'on a apprises en élaborant des régimes de vérification de la limitation des armements et des mesures d'accroissement de la confiance ont été utiles dans la conduite des opérations de paix, mais celles-ci ont également contribué aux deux autres processus. Afin de confirmer que l'Iraq se conformait bien à sa résolution 687 (1991), le Conseil de sécurité a créé la CSNU, dont le personnel provenait en grande partie du Secrétariat de l'ONU et des Etats membres. Dans le domaine nucléaire, la CSNU partage avec l'AIEA les fonctions que supposent le contrôle de la conformité ainsi que la destruction ou l'enlèvement du matériel interdit. Dans le régime de vérification qu'elle a mis en oeuvre, la CSNU met à profit les synergies issues de la combinaison de nombreuses méthodes : les images prises depuis l'espace par les MTN et les satellites commerciaux; les images recueillies par des plates-formes aériennes volant à haute, moyenne et basse alti-

